



2015 / 4

Septembre 2015

Information périodique de la Municipalité

Hermenches informe

<http://www.hermenches.ch>

Sommaire :

- Mémento
- Conseil général
- Hermenches bouge
- Bibliothèque
- Autorisations municipales et permis de construire
- Cours de Gym Pilate
- Taxes ordures ménagères
- Noël 2015

Mémento

27 septembre	Hermenches Bouge, traditionnelle marche des familles
1er octobre	Conseil général
18 décembre	Fête de Noël au battoir
Rappel : le 1er mardi de chaque mois, une soirée « jeux de société » se tient au collège dès 19h30	

Conseil général

Jeudi 1er octobre à 20h00

Il y sera traité du préavis suivant :

Préavis 5 / 2015 - Arrêté d'imposition 2016

Nous rappelons que toute personne peut assister au Conseil en qualité d'auditeur ou se faire assermenter si elle bénéficie des droits civiques.

Venez en auditeur ou faites-vous assermenter et participer aux décisions concernant votre commune.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet «hermenches.ch ». vous y trouverez les préavis ainsi que les différents règlements communaux.

Ouverture des bureaux communaux :

Greffe municipal, Contrôle des habitants :

mardi de 17h30 à 19h45 et jeudi de 08h30 à 12h00

021 905 63 70 / admin@hermenches.ch

Bourse communale :

sur rendez-vous au 079 695 30 76

bourse@hermenches.ch

Hermenches bouge

Notre traditionnelle marche

Pour profiter encore on l'espère d'une belle journée, nous vous proposons une randonnée conviviale sur un rythme plaisant. Le trajet devrait nous amener du Chalet-à-Gobet à Hermenches à travers des sentiers inconnus (et non par la route de Berne).

1-2 voitures devraient suffire pour amener les chauffeurs à l'endroit du départ pour récupérer chaque voiture.

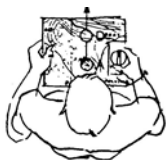
Merci de m'avertir si vous venez ... Prévoir la journée.

Dimanche 27 septembre 2015

Promenade pour tous (petits et grands). Départ à 10h00 (parking du Chalet-à-Gobet). Prévoir un pique-nique

En cas de mauvais temps, la marche est annulée

Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser à Christine Amaudruz (tél. 079 874 46 89)



!!!! EN ESPERANT VOUS TROUVER NOMBREUX !!!!

Bibliothèque

Dans la salle du rez du collège, une bibliothèque est mise à disposition des habitants de la commune.

Le choix des livres est varié. Il s'agit de livres mis à disposition des lecteurs par les habitants eux-mêmes. Le prêt est tout à fait libre. Il suffit d'y coller une étiquette ad hoc, mise à disposition sur place.

Les lecteurs préfèrent des livres récents, alors évitez de déposer tous les livres dont vous ne voulez plus! Il n'y a pas assez de place pour cela.

Suite à un tri effectué par les responsables, nous vous conseillons de reprendre les livres qui ont tourné pendant un certain laps de temps pour permettre d'en rajouter de nouveaux. Profitez de cette offre, partagez vos appréciations, et passez d'agréables moments de détente !

Autorisations Municipales et permis de construire

Nous vous rappelons que tous les projets de construction, transformation, implantation d'installation sont soumis à autorisations et doivent être annoncé préalablement à la Municipalité.

Ceci comprend entre autres :

- ◇ L'installation des piscines enterrées ou hors-sol, permanentes ou saisonnières, démontables ou non et ceci quels que soient leurs volumes.
- ◇ Les jacuzzis.
- ◇ Les cabanons de jardin.

sur la base de cette annonce, la Municipalité déterminera le type d'autorisation requise (Mise à l'enquête publique, autorisations communales et/ou cantonales).

Tous projets touchant des parcelles et/ou des bâtiments situés hors zones à bâtir sont soumis à une autorisation cantonale. (constructions, rénovations, transformations, changement d'affectation, etc...)

Cours de gym « Pilate »

Un cours est dispensé tous les vendredis matin à 9h30 au collège. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Madame la Syndique au no 078 630 06 55

Taxes sur les ordures ménagères

Les personnes qui le souhaitent ont la possibilité de verser leurs taxes moloks en plusieurs versements pendant l'année. Il suffit de vous adresser à la bourse communale.

Noël 2015

La traditionnelle fête villageoise aura lieu le :

Vendredi 18 décembre 2015